

**Conditions de vente des traversées maritimes seules**

Conformément aux articles 14 et 24 de la loi 92-645 du 13 juillet 1992, les dispositions des articles 95 à 103 du décret 94-490 du 15 juin 1994 ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente de titres de transports n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

Les passagers, les bagages et les voitures sont transportés aux conditions générales de transport de la compagnie Irish Ferries et de ses partenaires.

Ces conditions sont à la disposition des voyageurs dans les bureaux de la compagnie. La compagnie se réserve le droit de modifier les horaires et les dates de départ, sans préavis.

**1. Les enfants mineurs**

Les enfants mineurs de moins de 16 ans ne sont pas autorisés à voyager seuls.

**2. Les tarifs**

Les tarifs mentionnés ont été calculés en fonction des conditions économiques notamment le coût des carburants en vigueur en décembre 2011 et sont susceptibles de modification. Les tarifs automobiles sont applicables pour un véhicule jusqu'à 9 passagers maximum par véhicule.

**3. Réservation et paiement**

Des arrhes d'un montant de 100 € doivent être versés au moment de la réservation. Le solde doit être réglé au moins 6 semaines avant le départ. Important : en application de la Directive Européenne relative au transport de passagers, nous vous demanderons au moment de la réservation, les noms, prénoms, âge et sexe de chaque passager réservé. Les conditions de vente pour nos traversées Grande-Bretagne/Irlande ainsi que pour les landbridges sont différentes. Contactez-nous pour plus d'information.

**4. Formalités**

Ces formalités s'appliquent aux ressortissants français, séjournant moins de 3 mois. Les ressortissants d'autres pays devront s'informer auprès du consulat d'Irlande :

- Tous les passagers y compris les bébés voyageant entre la France et l'Irlande doivent être munis d'une carte nationale d'identité en cours de validité (plus autorisation de sortie de territoire pour les mineurs) ou d'un passeport en cours de validité.
- Permis de conduire national pour les conducteurs, carte grise et carte verte d'assurance du véhicule.

Il est de la responsabilité de chaque participant (adulte et enfant) de vérifier s'il est bien en possession des documents exigés (visa / passeport / carte d'identité / sortie de territoire, etc...) exigés par les autorités de police, de douane ou de santé de chaque pays, tant à l'arrivée qu'au départ. Nous ne saurions être tenus responsables ou supporter les frais d'annulation résultant de refus ou de retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes ou de leur arrivée tardive.

Les passagers doivent se présenter à l'enregistrement, à l'heure spécifiée sur les documents de voyage. Avant d'embarquer avec Irish Ferries, chaque passager doit présenter, à l'enregistrement, les documents valides et conformes pour satisfaire la législation sur l'immigration du pays de destination.

## 5. Animaux (acceptés uniquement pour les passagers voyageant avec un véhicule) :

Les lignes Cherbourg/Rosslare et Roscoff/Rosslare d'Irish Ferries ont été approuvées par le Département d'Agriculture irlandais pour participer au système de passeport pour les animaux. Cela s'applique aux chiens et chats voyageant avec un passager au départ de pays participant. Si votre animal est muni du « Pet Passport » bleu Européen en règle, il pourra voyager sur nos lignes. Merci de vous renseigner avant de réserver.

Tarif aller simple pour un animal domestique : 45 € pour un animal domestique de petite taille (petits chiens, chats, furets...) 70 € pour un animal de taille moyenne.

## 6. Frais de modification

Tout changement de réservation avec véhicule entraînera des frais de 25 € par traversée et 15€ par traversée pour une réservation passager piéton. Ces frais sont en plus des augmentations du prix du billet.

Les modifications suivantes n'engendrent pas de frais :

- nom des passagers
- détails du véhicule
- type de cabines (différence de prix excepté)

## 7. Frais d'annulation sur la ligne directe

L'annulation doit être notifiée par écrit.

Frais pour les annulations faites :

- Plus de 42 jours avant la date de départ : pas de frais.
- Entre 41 et 21 jours avant la date de départ : 50 % du prix total.
- 20 jours ou moins de la date de départ : 100 % du prix du billet.

Les réservations qui ont été d'abord modifiées et ensuite annulées seront soumises à des frais d'annulation de 100 %. Les frais d'annulation sont basés sur les dates originales du voyage aller. Pas de remboursement si, sur un billet aller/retour, l'une des traversées n'a pas été utilisée.

## 8. Réductions

- Inter-Rail, Eurail Pass

Ligne directe : les possesseurs de ces cartes peuvent prétendre à 30 % de réduction sur les tarifs passagers adultes non motorisés uniquement (aucune réduction sur les tarifs cabines ou sièges)

## 9. Fourgons

Les tarifs fret s'appliquent à tous les véhicules de plus de 2,60 m de hauteur et / ou plus de 6 m de longueur. Pour plus d'information sur les conditions de transport veuillez nous contacter.

## 10. Femmes enceintes

Pour des raisons de sécurité, les restrictions suivantes s'appliquent aux femmes enceintes :  
De 28 à 31 semaines : un certificat médical confirmant que la passagère peut voyager est nécessaire.

32 semaines et plus : le voyage n'est pas autorisé.

## 11. Assurance

Cotisation par personne :

13 € par personne lorsque le billet est inférieur à 400 € par personne.

23 € par personne lorsque le billet est supérieur à 400 € par personne.

L'Européenne d'Assurances 41 rue des Trois Fontanot 92024 Nanterre Cédex

Tél. 01.46.43.64.64

Fax. 01.55.69.39.76

## 12. Option Flexibilité

Tarifs = 15€ par traversée pour réservation avec véhicule

8€ par traversée pour réservation piéton

En cas de changement de réservation – pas de frais de modification

En cas d'annulation :

Plus de 42 jours avant le départ – pas de frais

Entre 41 et 21 jours avant le départ – 25% du prix du billet

Entre 21 et 4 jours avant le départ – 75% du prix du billet

Entre 0 et 3 jours avant le départ – 90% du prix du billet

Le tarif de l'option flexibilité n'est pas remboursable.

Peut être prise pour une seule traversée.

## Irish Ferries

Gare Maritime – 50100 Cherbourg

Tél. 02.33.23.44.44 – Fax. 02.33.23.44.40

[shamrock@wanadoo.fr](mailto:shamrock@wanadoo.fr)

## Irish Ferries

Port du Bloscon – 29680 Roscoff

Tél. 02.98.61.17.17 – Fax. 02.98.61.17.46

[shamrock@wanadoo.fr](mailto:shamrock@wanadoo.fr)